

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

## AMENDEMENT

N ° 1419

présenté par

M. Mbaye, M. Cesarini, Mme Janvier, Mme Cattelot, M. Cabaré, Mme Bagarry, Mme Rossi,  
Mme De Temmerman et M. Claireaux

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.